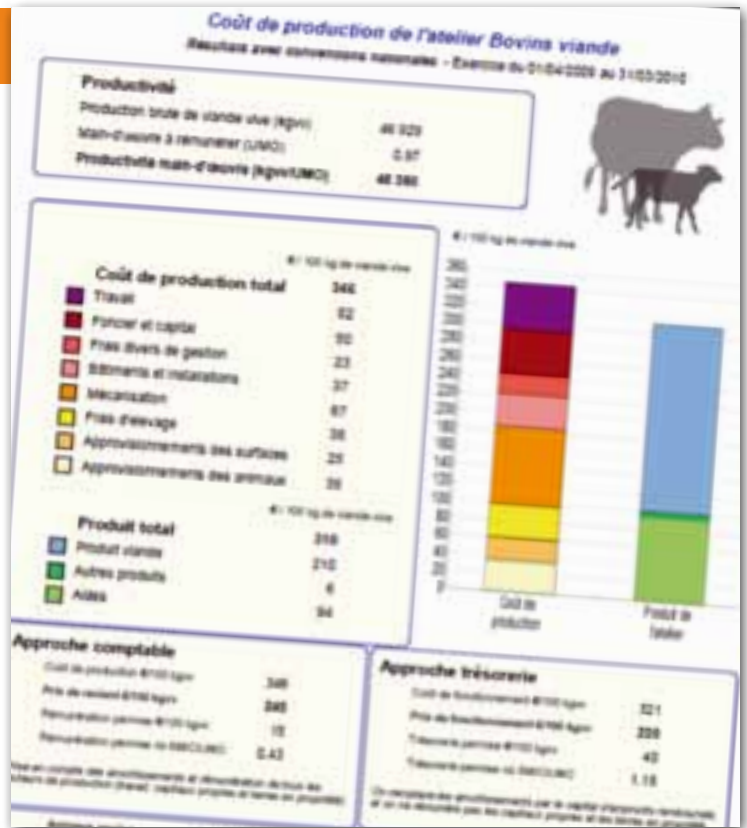


## PRODUCTION ANIMALE

# Les coûts de production de l'atelier bovin-viande

Face à la volatilité des marchés et la baisse tendancielle des aides, la maîtrise des coûts de production est plus que jamais importante. En effet, le coût de production permet d'évaluer la compétitivité des systèmes d'élevage, l'adéquation des charges au niveau de productivité, l'aptitude à valoriser les intrants et les moyens de production mais aussi à répondre au marché.



### SAVOIR CE QU'ON PRODUIT POUR AVOIR UNE RÉFÉRENCE

Connaître son coût de production, c'est d'abord savoir ce que l'on produit. Dans un atelier viande bovine, les produits sont de plusieurs types, vendus maigres ou finis. L'unité commune à toutes ces productions est donc le kilo de viande vive produite.

L'unité de référence est donc la production brute de viande vive (PBVV). Elle est calculée en kg vif à partir de la connaissance des stocks animaux en kg vif (stocks fin - stocks début), des achats en kg vif et des ventes ramenées en kg vif. Cette production est ramenée à l'unité de main-

d'œuvre (UMO) pour donner une **notion de productivité de la main-d'œuvre**.

Le coût de production de l'atelier viande bovine ainsi que le détail des charges et des produits sont présentés pour 100 kg de viande vive afin de pouvoir comparer les chiffres entre des exploitations différentes.

#### Une référence :

**Production brute en kg de viande vive = ventes - achats + ou - variation d'inventaire**

### LE CHAMP DE CALCUL : L'ATELIER DE PRODUCTION BOVIN VIANDE

Le calcul du coût de production prend en compte l'atelier

bovin viande avec tous ses animaux (reproduction, renouvellement, engraissement) et toutes les charges associées :

- ✓ **les charges opérationnelles** de l'atelier y compris les aliments produits sur l'exploitation (fourrages et concentrés),
- ✓ **une charge de structure affectée à l'atelier bovin viande** : matériel, foncier, bâtiments, salariés, frais financier et charges diverses
- ✓ **les charges supplétives** dédiées à la rémunération des facteurs de production :

### Le coût de production de l'atelier bovin viande :

- C'est une méthode d'analyse de la performance de l'atelier bovin viande
- Ce n'est pas une méthode d'analyse globale du fonctionnement de l'exploitation

rémunération de la main-d'œuvre exploitant, des capitaux propres et du foncier en propriété.

Le coût de production correspond à l'addition de ses charges et est ramené aux 100 kg de viande vive.



## LES COÛTS DE PRODUCTION COMPARÉS AUX PRODUITS DE L'ATELIER

### Détail du coût de production

**Aliments achetés :** Achats de concentrés, minéraux et fourrages

**Charges des surfaces utilisées par les animaux :**

Engrais, amendements, semences et autres charges végétales des surfaces affectables à la production de viande bovine.

**Frais d'élevage :**

Vétérinaire, prophylaxie, identification, contrôle de croissance

**Mécanisation :** Travaux

par tiers, carburant, entretien, achat de petits matériels, amortissements

**Bâtiments et installations :**

Eau, électricité, entretien et amortissements des bâtiments.

**Frais divers de gestion :**

Transport, assurances, frais de gestion, impôt et taxe, fournitures diverses et frais divers.

**Foncier :** Fermages sur

les terres en location, entretien du foncier, éventuels amortissements des améliorations foncières. Pour les terres en propriété, une charge de fermage est ajoutée sur la base de 150 €/ha.

**Travail :** La rémunération du travail de l'exploitant est calculée sur la base de 1,5 SMIC brut/UMO, soit 24 375 €/UMO. Cette charge couvre les prélèvements privés et les charges sociales exploitant. En présence de main-d'œuvre salariée, les salaires et charges salariales sont pris en compte dans ce poste.

**Capital :** Intègre les frais financiers sur les emprunts d'exploitation et une rémunération de 1,5 % des capitaux propres.

Le coût de production permet de connaître l'efficacité du système dans l'emploi des facteurs de production, mais également de mesurer l'écart par rapport à la valorisation des kg de viande produite. C'est pourquoi les coûts de production doivent être placés en parallèle du produit total pour l'atelier.

Le produit total est constitué :

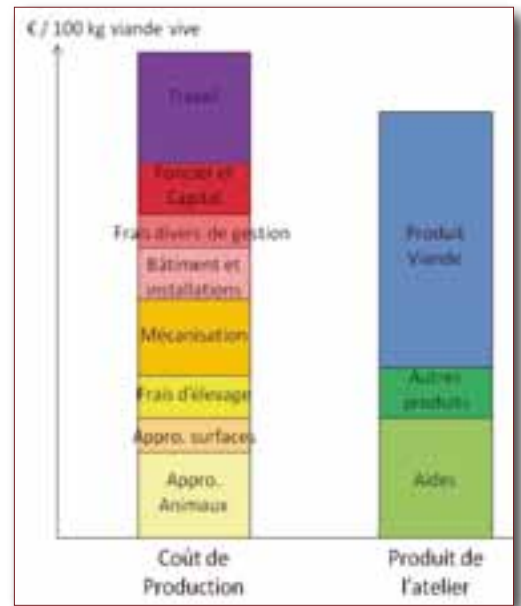
✓ du produit viande (variation de stocks + ventes - achat),

✓ d'éventuels autres produits liés à la production de

viande (vente de fumier, de fourrage, de service...),

✓ des aides affectables à l'atelier bovins viande (PMTVA, DPU, MAE...)

De la même façon que le coût de production, le produit total est ramené aux 100 kg de viande vive.



### Le coût de production en €/100 kg vifs

C'est le coût de production tel que calculé ci-dessus

#### 1. Le prix de revient en €/100 kg vifs

Il est calculé en déduisant du coût de production les aides et les autres produits.

Il mesure le prix de vente nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre exploitant, le foncier et les capitaux propres investis.

#### 2. La rémunération du travail permise par le produit en nombre de SMIC/UMO

Dans le coût de production, la rémunération du travail de l'exploitant est forfaitisée à 1,5 SMIC brut. En déduisant du produit total de l'atelier les coûts de production hors rémunération de l'exploitant, nous calculons la rémunération permise (prélèvements et charges sociales) par UMO.



### DEUX APPROCHES DISTINCTES : COMPTABLE ET TRÉSORERIE

Le coût de production est le résultat d'une **approche "comptable"** de l'exploitation. Il permet de mesurer ce que coûte l'activité bovins viande indépendamment du

niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Pour comparer les charges de l'atelier au prix de vente, on utilise le prix de revient.

Lorsque l'on veut évaluer la capacité de résistance à court terme de l'atelier face à des fluctuations du prix de vente,

on adopte alors une **approche de type trésorerie** dans laquelle on évalue le prix de vente des bovins nécessaire pour satisfaire les besoins en prélèvements privés (charges sociales de l'exploitant comprises), et en autofinancement. On parle alors de coût et de prix de fonctionnement de l'atelier.

## Différences avec l'approche "comptable" :

- Pas de prise en compte de la rémunération des capitaux propres et du foncier en propriété
- Remplacement des amortissements par les annuités réelles de l'exploitation.

### Le coût de fonctionnement

C'est la dépense réelle réalisée dans l'année par l'éleveur

**Besoin de trésorerie de l'atelier** pour l'autofinancement, les charges sociales et les prélèvements privés, le tout calculé sur la base de 1,5 SMIC/UMO

#### Capital d'emprunt remboursé

Il correspond à la part de capital des annuités d'emprunt long et moyen terme à rembourser. (les intérêts sont déjà pris en compte dans les charges courantes).

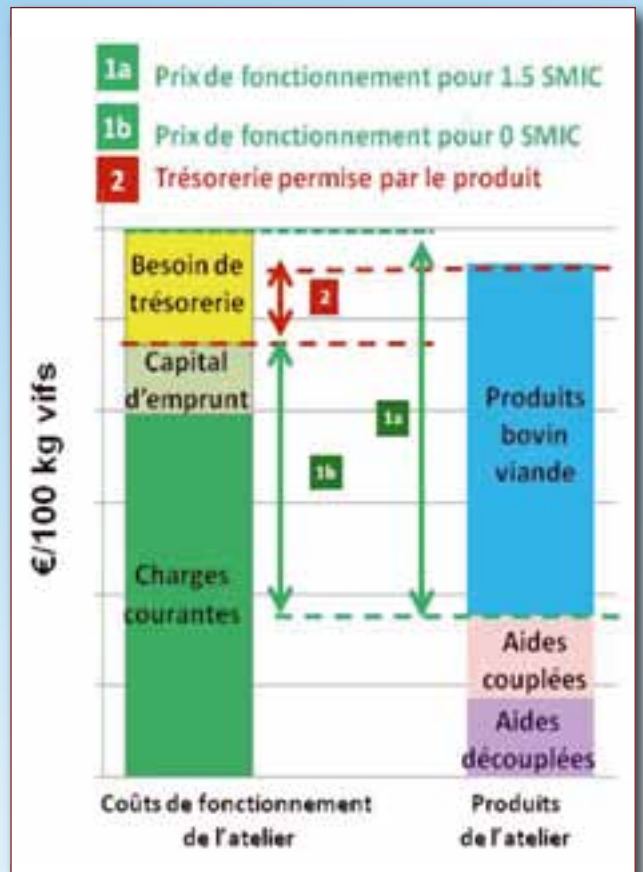
#### 1. Prix de fonctionnement

Il mesure le prix nécessaire pour couvrir les besoins de trésorerie jugé nécessaire par les exploitants, compte tenu du montant déjà couvert par les aides

#### 2. Trésorerie permise par le produit

Différences avec l'approche "comptable" :

- ✓ Pas de prise en compte de la rémunération des capitaux propres et du foncier en propriété
- ✓ Remplacement des amortissements par les annuités réelles de l'exploitation



## CAS PARTICULIER DES EXPLOITATIONS NON SPÉCIALISÉES

À côté de l'atelier viande bovine, on retrouve souvent dans les exploitations une autre production animale ou des cultures. Si les charges opérationnelles sont déjà réparties par atelier ou par culture, il faut ensuite répartir les charges de structure entre les différents ateliers de l'exploitation. Des coefficients de pondération, issus d'un traitement statistique fait par l'Institut de l'Élevage sur la base nationale des exploitations des réseaux (1 400 exploitations), sont utilisés pour affecter ces charges aux différents ateliers.

Les UMO disponibles sont réparties de la même façon avec toutefois une possibilité de les modifier pour coller au plus près de la réalité.

Concernant les ateliers bovins viande présents dans les élevages lait et viande, la production débute à la cession du veau issu du troupeau laitier.

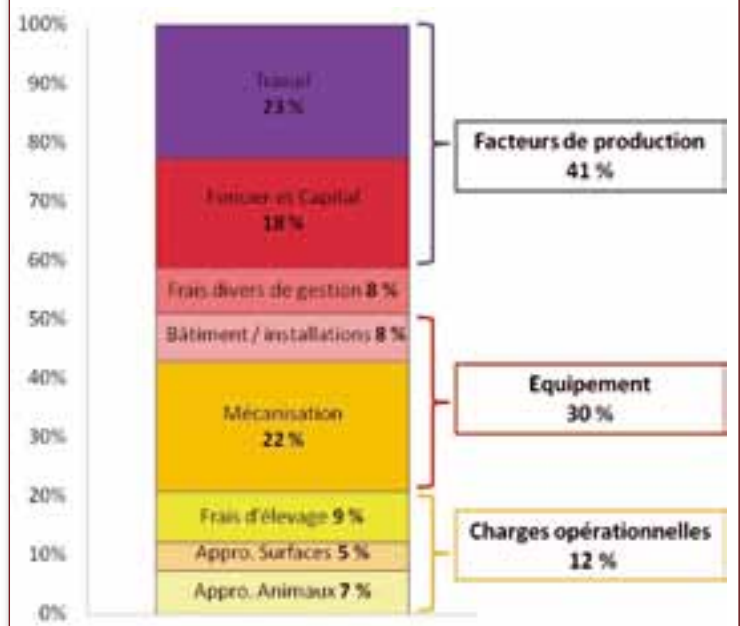
## ANALYSE DU COÛT DE PRODUCTION DANS LES ÉLEVAGES NAISSEURS DU RÉSEAU DE RÉFÉRENCE VIANDE BOVINE DE NORMANDIE

L'analyse porte sur le coût de production de l'exercice 2009 de 22 exploitations suivies dans les 5 départements normands dans le cadre des réseaux de références.

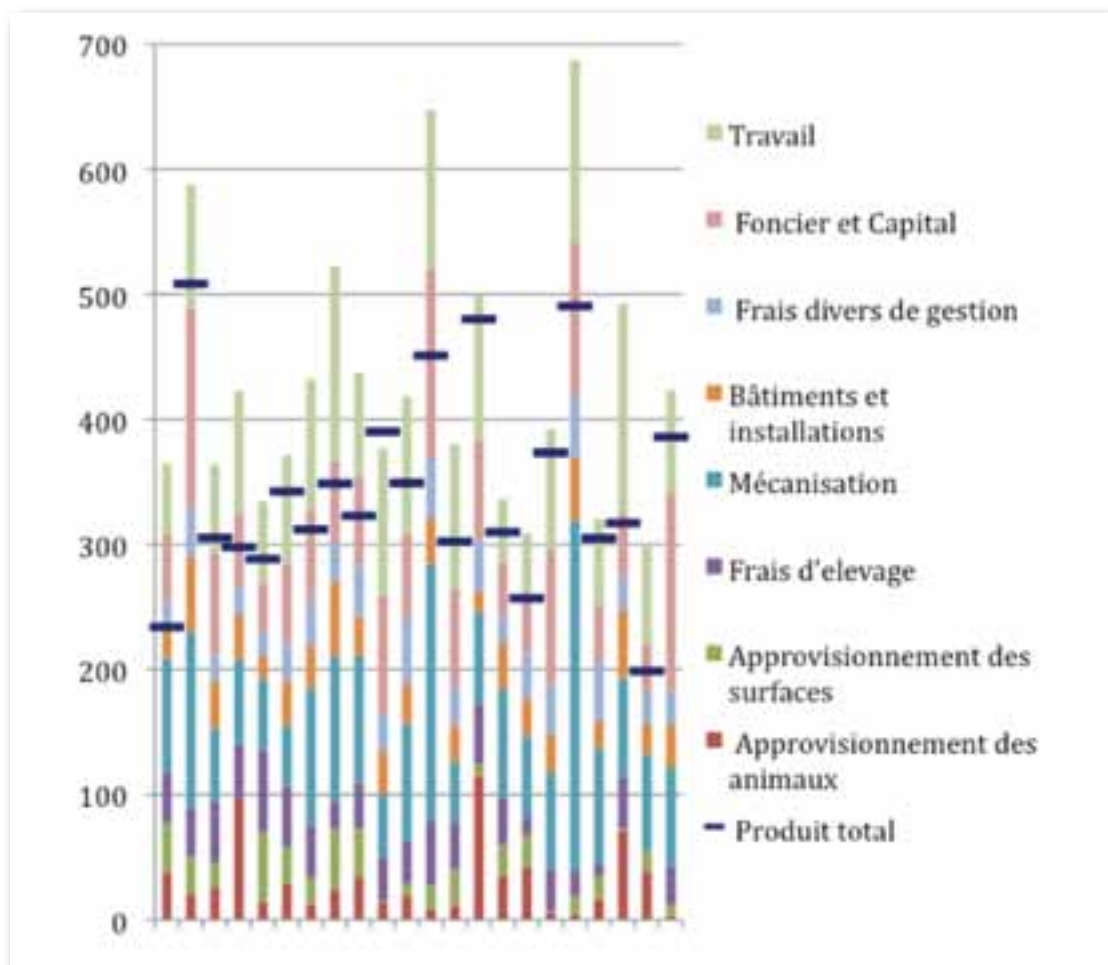
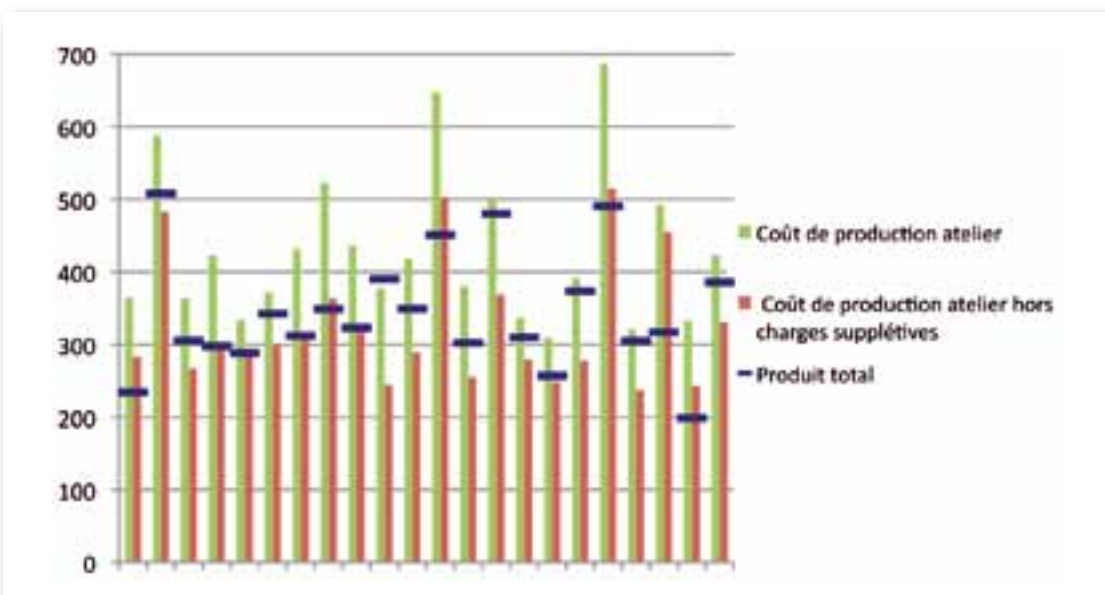
Dans ces exploitations, le coût de production moyen de l'atelier bovin viande s'élève à 430 €/100 kg vifs. Mais l'écart entre les différentes exploitations est important avec des montants qui vont du simple au



### Coût de production moyen dans les 22 élevages naisseurs normands



double : de 333 à 687 €/100 kg vifs. Malgré cela, la répartition entre les différentes charges reste semblable à la moyenne avec 41 % de charge pour les facteurs de production, 30 % pour l'équipement et le reste soit seulement 12 % du coût de production représenté par les charges opérationnelles. Si on compare le coût de production de l'atelier bovin viande dans ces exploitations au produit de l'atelier, 1 seule ferme parvient



performances économiques de l'exploitation. Un faible coût peut s'expliquer par exemple par un faible amortissement dû à une exploitation en fin de vie, qui possède des équipements vétustes. De plus, il ne prend pas en compte les interactions entre les ateliers et ne permet donc pas de faire l'économie d'une approche globale de l'exploitation.

à rémunérer l'intégralité du coût de production. Dans la majorité des autres fermes, le coût de production permet de rémunérer le coût de production hors charges supplétives (travail, rémunération du capital et du foncier). En moyenne, le coût de production hors charges supplétives est de 325 €/100 kg vifs pour un produit total de moyen de 344 €/100 kg vifs.



La méthode de calcul au point par l'Institut de des coûts de production l'Élevage, ne suffit à elle de l'atelier viande, mise seule pour apprécier les

Les coûts de production sont une autre forme de présentations des résultats d'une exploitation mais qui confirme la modestie de la rentabilité des ateliers viande bovine et donc la nécessité de baisser ses coûts de production.

Perrine Géhin  
Tél. 02 31 70 25 83

p.gehin@calvados.chambagri.fr